

## **SANTE VERTE SAS** 11-19 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux

SAS au capital de 10 467 192€ N° de TVA FR 65891282998 SIRET 891 282 998 00014 RCS Bordeaux 891 282 998

www.sante-verte.com

DATE: 15/03/24

Facture N° FF392580

Service Client 0805 690 242- infos@sante-verte.com

**NUMERO CLIENT 83PHSOLEIL01** 

NOM CLIENT PHARMACIE DE LA LAOUVE

DELEGUE 305 DUTRONC Celine N° TVA FR43524437365

ADRESSE DE LIVRAISON PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

**FRANCE** 

**REFERENCE** 

ADRESSE DE FACTURATION :

PHARMACIE DE LA LAOUVE **291 CHEMIN DU PRUGNON** 

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

**FRANCE** 

Pour l'envoi de vos chèques : Santé Verte SAS. 11-19 rue de Tauzia 33800 Bordeaux

Toutes vos pièces comptables sont disponibles en téléchargement sur votre espace professionnel, à l'adresse suivante : www.sante-verte.com

REFERENC	E DESIGNATION/EAN	N° LOT	DLUO	QTE	PU HT	REMISE	PU NET	MONTANT HT	TVA
ZZCOLIS	BON DE LIVRAISON: 7483425			1	0,00		0,00	0,00€	
PHSV247	SV NUTRALGIC 1000 30CPS NF EAN: 3700695201351   Code fiscal: 2106909260	N159J	30/06/26	6	16,22	53%	7,62	45,74€	04
PHSV289	SV RELAXPHYT SURMENAGE 20CPS EAN: 5060072731566   Code fiscal:	RS354H	31/12/25	6	8,57	53%	4,03	24,17€	04
PHSV292	2106909260  LRR ET ARTICHAUT 60 CPS  EAN: 5060072731870   Code fiscal:	L338J1	31/12/26	6	25,65	53%	12,05	72,33€	04
PHSV296	2106909260 SV ACTIRUB SACH ENF FRAMB 20u EAN: 3700695220598   Code fiscal:	AEF250J	31/03/26	24	11,92	53%	5,60	134,46€	04
PHSV297	2106909260 SV ACTIRUB PASTILLES 15u	A208J	31/07/26	36	5,91	53%	2,78	100,00€	04
PHSV312	EAN: 3700695220536   Code fiscal: 2106909260  SV CIRCULYMPHE GEL BIO 150ml	C10323	30/04/26	12	12,99	53%	6,11	73,26€	03
PHSV319	EAN: 5060072733225   Code fiscal: 3304990000  SV COMPLEXE H SUPPO 10u	30531	31/07/26	12	9,99	53%	4,70	56,34€	03
	EAN:   Code fiscal: 30045000								

BIO: Produits issus de l'agriculture Biologique FR-BIO-01

MONTANT HT	TRANSPORT	TVA	MONTANT TVA	TOTAL TTC
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€

Banque CIC nord OUEST IBAN: FR76 3002 7175 3600 0201 1930 127 BIC CMCIFRPP

DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT	CONDITIONS DE REGL
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

#### CONDITIONS DE LIVRAISON: CSP

NUMERO CLIENT :	XXXXXX
TOTAL HT :	XXXXXX
TOTAL TAXE :	XXXXXX
TOTAL TTC :	XXXXXX
NET A PAYER : (EUR)	XXXXXX
	70000



## **SANTE VERTE SAS** 11-19 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux

SAS au capital de 10 467 192€ N° de TVA FR 65891282998 SIRET 891 282 998 00014 RCS Bordeaux 891 282 998

www.sante-verte.com

DATE: 15/03/24

Facture N° FF392580

# Service Client 0805 690 242- infos@sante-verte.com

**NUMERO CLIENT 83PHSOLEIL01** 

NOM CLIENT PHARMACIE DE LA LAOUVE

DELEGUE 305 DUTRONC Celine N° TVA FR43524437365

ADRESSE DE LIVRAISON PHARMACIE DE LA LAOUVE

291 CHEMIN DU PRUGNON 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

**FRANCE** 

**REFERENCE** 

ADRESSE DE FACTURATION :

PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

**FRANCE** 

Pour l'envoi de vos chèques : Santé Verte SAS. 11-19 rue de Tauzia 33800 Bordeaux

Toutes vos pièces comptables sont disponibles en téléchargement sur votre espace professionnel, à l'adresse suivante : www.sante-verte.com

REFERENCE	E DESIGNATION/EAN	N° LOT	DLUO	QTE	PU HT	REMISE	PU NET	MONTANT HT	TVA
PHSV281	SV SOMNIPHYT TOTAL NUIT 8H LP 15CPS EAN: 3700695200637   Code fiscal: 2106909260	V08	31/10/26	6	12,40	53%	5,83	34,97€	04
PHSV314	SV CIRCULYMPHE JL CPS 60u EAN : 5060072733805   Code fiscal : 2106909260	C067J	31/03/26	36	20,18	53%	9,48	341,45€	04
PHSV288	SV RELAXPHYT PIC DE STRESS 15 STICKS EAN : 3700695220628   Code fiscal : 2106909260	RX117820	31/07/26	12	12,88	53%	6,05	72,64€	04
PHSV301	SV ACTIRUB SP NASAL ENF 120ML EAN: 3700695221083   Code fiscal: 30045000	2301	31/05/26	12	8,16	53%	3,83	46,02€	03
PHSV302	SV ACTIRUB SP NASAL FORT 20ML EAN: 3700695221229   Code fiscal: 30045000	230439	31/07/26	24	8,16	53%	3,83	92,04€	03
PHSV279	SV SOMNIPHYT PHYTO+ 30CPS EAN: 3700695220338   Code fiscal: 2106909260	S146J	31/05/26	6	10,49	53%	4,93	29,58€	04
PHSV282PR 01	SV LOT GCA2700 2+1 MOIS OFFERT CPS *Tripack EAN: 3700695220086   Code fiscal: 2106909260	G264J	30/09/26	12	47,69	33%	31,95	383,43€	04

BIO: Produits issus de l'agriculture Biologique FR-BIO-01

MONTANT HT	TRANSPORT	TVA	MONTANT TVA	TOTAL TTC
XXXXXX	XXXX	xxxxxx	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€

Banque CIC nord OUEST IBAN: FR76 3002 7175 3600 0201 1930 127 BIC CMCIFRPP

DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT	CONDITIONS DE REGL
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

CONDITIONS DE LIVRAISON: CSP

NUMERO CLIENT :	XXXXXX
TOTAL HT :	XXXXXX
TOTAL TAXE :	XXXXXX
TOTAL TTC :	XXXXXX
NET A PAYER : (EUR)	XXXXXX



## **SANTE VERTE SAS** 11-19 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux

SIRET 891 282 998 00014 RCS Bordeaux 891 282 998

SAS au capital de 10 467 192€ N° de TVA FR 65891282998 www.sante-verte.com

DATE: 15/03/24

Facture N° FF392580

Service Client 0805 690 242- infos@sante-verte.com

**NUMERO CLIENT 83PHSOLEIL01** 

NOM CLIENT PHARMACIE DE LA LAOUVE

**DELEGUE** 305 DUTRONC Celine

N° TVA FR43524437365

ADRESSE DE LIVRAISON PHARMACIE DE LA LAOUVE

291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

**FRANCE** 

**REFERENCE** 

ADRESSE DE FACTURATION:

PHARMACIE DE LA LAOUVE

291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

**FRANCE** 

Pour l'envoi de vos chèques : Santé Verte SAS. 11-19 rue de Tauzia 33800 Bordeaux

Toutes vos pièces comptables sont disponibles en téléchargement sur votre espace professionnel, à l'adresse suivante : www.sante-verte.com

REFERENCE	E DESIGNATION/EAN	N° LOT	DLUO	QTE	PU HT	REMISE	PU NET	MONTANT HT	TVA
PHSV283	SV GCA 2700 GEL CHAUFFANT	357231	31/08/26	12	10,62	53%	4,99	59,90€	03
	EAN: 3700695220376   Code fiscal: 3304990000								
	LOT DE 2 LRR ET ARTICHAUT 60 CPS	L193J	31/07/26	12	38,47	38%	23,85	286,22€	04
01	EAN: 3700695220840   Code fiscal: 2106909260								

BIO: Produits issus de l'agriculture Biologique FR-BIO-01

MONTANT TRANSPORT TVA **MONTANT TVA TOTAL TTC** 1 524,99€ 0,00**€ 04=5,5**% 83,87€ 1608,86€ 327,56€ 0,00€ **03=20**% 65,51€ 393,07€ 0,00€ 0€ 0,00€ 0€

Banque CIC nord OUEST IBAN: FR76 3002 7175 3600 0201 1930 127 BIC CMCIFRPP

DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT	CONDITIONS DE REGL
14/05/24	2 001,93€	LCR

#### CONDITIONS DE LIVRAISON: CSP

NUMERO CLIENT :	0,00€
TOTAL HT :	1 852,55€
TOTAL TAXE :	149,38€
TOTAL TTC :	2 001,93€
NET A PAYER : (EUR)	2 001,93€

# **GROUPE NATURAL SANTÉ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2024**

1. CHAMP D'APPLICATION
1.1. Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») constituent le socle unique de la négociation commerciale entre les sociétés du Groupe Natural Santé (c'est-à-dire Sante Verte Limited UK, Sante Verte Sanés en France, Natural Santé France, Natural Distribution France et Santé Verte France (c'e-après dénommées le « Fournisseur ») et leurs clients, notamment les magasins bio, les officines de pharmacie présentes au stade de la vente au détail, et autres clients via internet (les « Acheteurs » ou individuellement l'« Acheteur»), dénommés ensemble les « Parties ». Les CGV ont pour objet de définir les conditions dans les quelles le Fournisseur fournit aux Acheteurs qui lui en font la demande, voia le site Internet du Fournisseur, par contact direct ou via un support papier, les produits qui entrent dans la gamme du Fournisseur (les « Produits »).

1. Les CGV ont systématiquement communiquées à tout Acheteur qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur. Les CGV s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par les Acheteurs auprès du Fournisseur, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

1.3. Toute commande de Produits implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

1.4. Les Parties peuvent néammins établir des conditions de vente particulières, qui prévaudront en cas de contradiction entre les présentes CGV et les conditions particulières de vente. En présence de conditions de vente particulières, celles-ci pourront notamment figurer sur le bon de commande de l'Acheteur ou la proposition commerciale du Fournisseur.

2. TARIFS 2.1. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Fournisseur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Fournisseur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.
2.2. Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnés au barème du Fournisseur, et, le cas échéant, dans le bon de commande de l'Acheteur, tel qu'approuvé par le Fournisseur. Les prix sont nets et hors taxes et frais

2.2. Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnes au bareme du Fournisseur, et, le cas echeant, dans le bon de commande de l'Acheteur, tel qu'approuve par le Fournisseur. Les prix sont nets et nors taxes et trais de douane éventuels, frais d'emballage et de port jusqu'au local désigné par l'Acheteur niclus. Des conditions tarifaires particulières peruvent être pratiquées en fonction des spécificités de la commande de l'Acheteur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison ou les délais et conditions de livraison. Une offre commerciale particulière sera alors présentée à l'Acheteur par le Fournisseur.Le franco de port et d'emballage consenti en France Métropolitaine (Corse comprise) pour toutes les commandes est de 200 € H.T. minimum. En dessous de ces montants des frais de port forfaitaire de 20€ HT seront appliqués.

2.3. Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, qu'après signature par l'Acheteur d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix. Pour être valable, toute modification des conditions tarifaires doit être confirmée par écrit par le Fournisseur.

COMMANDES
 1. Les commandes des Acheteurs doivent être confirmées au moyen d'un bon de commande.

- 3.1. Les commandes des Acheteurs doivent être confirmées au moyen d'un bon de commande.
  3.2. Les ventes de Produits ne sont parfaites qu'apprès acceptation expresse et par écrit de la commande de l'Acheteur, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment de la disponibilité des Produits demandés.
  L'acceptation expresse de commande du Fournisseur sera matérialisée par (i) la signature du bon de commande par un signataire autorisé du Fournisseur, (ii) l'acceptation de commande via le site Internet dédié du Fournisseur ou (ii) une confirmation adressée par email par un signataire autorisé du Fournisseur ser éserve le droit, à son entière discrétion, de refuser des commandes d'Acheteurs de ses Produits.
  3.4. Aucune commande inférieure aux volumes définis sur la liste de colisage en vigueur à la date de la commande ne pourra être acceptée.
  3.5. Pour tout nouvel Acheteur, un RIB, le numéro de SIRET et un numéro de TVA intracommunautaire sont indispensables avant la première livraison.
  3.6. En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur après son acceptation par le Fournisseur moins de 48 heures avant la date prévue pour la remise des Produits au transporteur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 30% du prix total HT des Produits sera acquise au Fournisseur et facturée à l'Acheteur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

- A. LIVRAISON
  4.1 Les Produits seront livrés par remise directe des Produits à l'Acheteur, à l'adresse désignée par l'Acheteur en France Métropolitaine ou à Monaco, dans un délai de trois à cinq jours ouvrés à compter de l'acceptation par le Fournisseur du bon de commande de l'Acheteur.
  4.2 Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'Acheteur en cas de retard de livraison n'excédant pas dix jours ouvrés. En cas de retard supérieur à dix jours ouvrés, l'Acheteur pourra uniquement demander la résolution de la vente, à l'exclusion de toute demande ed dommages et intérêts.
  4.3 La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.
  4.4 L'Acheteur est tenu de réceptionner les Produits et vérifier l'état apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par l'Acheteur, les Produits livrés par le Fournisseur seront réputés comformes en quantité et qualité à la commande. L'Acheteur délai de deux iours ouvrés à compter de la livraison de Produits pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Fournisseur. conformes en quantité et qualité à la commande. L'Acheteur disposera d'un délai de deux jours ouvrés à compter de la livraison des Produits pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Fournisseur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par l'Acheteur. Le Fournisseur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par l'Acheteur.

- comormite aura ete dument, prouve par i Acheteur.
  5. CONDITIONS DE PALEMENT
  5.1. Le prix est payable en totalité, par virement, L.C.R. ou par chèque, dans le délai convenu lors de la confirmation de la commande et, en tout état de cause, dans un délai maximum de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture.
- d'émission de la facture.
  5.2. En cas de retard de paiement, le Fournisseur pourra suspendre et/ou annuler toutes les commandes en cours et exiger le paiement immédiat de l'ensemble des autres sommes dues, sans préjudice de toute autre voi d'action et sans qu'aucun délai de préavis n'ait à être respecté et sans qu'aucune indemnité puisse lui être réclamée. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà de ce délai, des pénalités de retard calculées au taux semestriel de la Banque Ceptrale Européenne (BCE), en vigueur au 1 er juniler, majoré de 10 points du montant TTC du prix figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit acquis au Fournisseur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.
  5.3. Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros sera due par l'Acheteur, de plein droit et sans notification préalable, en cas de retard de paiement. Le Fournisseur se réserve le froit de demandaré n'al/Acheteur une indemnistation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.
  5.4. Sauf mention sur la facture, aucun escompte ne sera pratiqué par le Fournisseur pour paiement avant la date indiquée sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes CGV.
  5. En aucun cas, un paiement ne pourra être suspendu ou faire l'objet d'une compensation en l'absence d'un accord écrit du Fournisseur.
  6. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES ET AUTRES ACCORDS COMMERCIAUX

- 6.1. L'Achteur pourra bénéficier des remises et ristournes figurant au tarif du Fournisseur au jour de la commande, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Fournisseur, en une seule fois ou un seul lieu, et de la régularité de ses commandes. Celles-ci pourront être expressément prévues aux conditions particulières de vente.
- 7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES
- 7.1. Le transfert de propriété des Produits au profit de l'Acheteur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.
- 7.7.2. Jusqu'au paiement intégral, les Produits sont sous la responsabilité de l'Acheteur, lequel supporte les risques qu'ils pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit et se doit de conserver les Produits identifiables, en bon état de conservation et de présentation et individualisés et s'engage à ne pas nantir, gager et plus généralement à ne pas constituer, à quelque titre que ce soit des suretés sur les Produits, et ne pas accepter la constitution de ces droits du fait de tiers, notamment en faisant valoir la clause de réserve de propriété contre toute procédure de saisie éventuelle.

- 8. RESPONSABILITÉ DU FOURNISSEUR ET GARANTIE
  8.1. Les Produits bénéficient d'une garantie d'une durée de deux ans, à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière,

- 8.1. Les Produits bénéficient d'une garantie d'une durée de deux ans, à compter de la date de livrision, couvrant la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. Cette garantie ne joue pas pour les vices apparents, couverts par l'article 4.4 des présentes CGV.
  8.2. La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Fournisseur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié.
  8.3. Cette garantie est strictement limitée au remplacement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.
  8.4. Toute garantie est sexclue en cas de (i) stockage non-conforme aux instructions du Fournisseur, (ii) négligence de l'Acheteur ou de ses préposés, (iii) altération normale du Produit, (iv) transformation du Produit, (v) utilisation du Produit non-conforme aux instructions prescrites dans sa notice.
  8.5. Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de huit jours à compter de leur découverte.
  9. MODALITÉS DE REVENTE
  9.1. Les Produits ne peuvent être revendus qu'à des particuliers dans l'enceinte d'un point de vente physique permanent ou sur internet, sous condition d'un agrément préalable du Fournisseur.
  9.2. Cet agrément internet devra faire l'objet d'un accord spécifique entre le Fournisseur et l'Acheteur (qui pourra notamment, (i) imposer à l'Acheteur des normes de qualité, une charte graphique et/ou des standards de présentation des Produits, (ii) interdire à l'Acheteur de recourir à des plateformes tierces, (iii) mettre en place une grille de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur que inposer en paralléle de plateformes physiques de distribution. à l'Acheteur de disposer en parallèle de plateformes physiques de distribution. 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
- 10. PROPRIÈTÉ INTELLECTÚELLE
  10.1. Le Fournisseur conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférant aux Produits.
  10.2. Le Fournisseur autorise l'Acheteur à faire usage des droits de propriété intellectuelle liés aux Produits commandés afin de promouvoir et de commercialiser les Produits dans la limite et le strict respect des présentes CGV ou, le cas échéant, de conditions de vente particulières qui y dérogeraient
  11. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURDICTION ET DROIT APPLICABLE
  11.1. Toute action en justice formée par l'une ou l'autre des parties contre l'autre partie en relation avec l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation de leur relation commerciale doit l'être exclusivement devant le tribunal
- de commerce de paris
- 11.2. Tout différend entre les parties en relation avec l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation de leur relation commerciale sera régie exclusivement par le droit français.
- 12. CONFIDENTIALTIE
  12.1. Chaque Partie s'engage à maintenir confidentielles l'ensemble des informations dont elle aurait eu connaissance concernant directement ou indirectement l'autre Partie dans le cadre de leur relation commerciale, de sorte que lesdites informations ne devront être ni divulguées, ni susceptibles d'être divulguées à un tiers. Chaque Partie veillera à respecter et à faire respecter cette obligation de confidentialité par les membres de son ACTIONS DE COMMUNICATION
- 13. ACTIONS DE COMMUNICATION

  13. Dans l'hypothèse où l'Acheteur souhaiterait réaliser des actions de communication, quelle qu'en soit la forme et le support, concernant les Produits, il s'engage à obtenir l'agrément préalable écrit du Fournisseur aux fins de vérification que l'action envisagée est conforme à l'image de marque des Produits et respecte les obligations règlementaires qui les régissent.

  14 INFORMATIQUE ET LIBERTES TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

  14.1. Le GROUPE NATURAL SANTÉ met en œuvre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base juridique :
   l'intérêt légitime poursuivi par le GROUPE NATURAL SANTÉ lorsqu'elle poursuit les finalités suivantes :
   prospection et animation ;
   rection de la relation euron es of Cliente et respecte :

- gestion de la relation avec ses Clients et prospects;

  organisation, inscription et invitation aux événements du GROUPE NATURAL SANTÉ;

   l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'elle met en oeuvre un traitement

- l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'elle met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
   la production, la gestion, le suivi des dossiers de ses Clients ;
   le recouvrement ;
   le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'elle met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
   le foturetie
- · la facturation ;
- la tacturation ;
   la comptabilité.
  Le GROUPE NATURAL SANTÉ ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la règlementation en vigueur.
  14.2. Les données des prospects sont normalement conservées pendant une durée maximale de 3 ans
  Si aucune participation ou inscription aux événements de GROUPE NATURAL SANTÉ n'a eu lieu.
  Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de GROUPE NATURAL SANTÉ, ainsi qu'à

- Les données traitees sont destinées aux personnés habilitées de GROUPE NATURAL SANTE, ainsi qu'a ses prestataires informatiques.

  14.3. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

  Les personnes concernées par les traitements mis en oeuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de GROUPE NATURAL SANTÉ, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale. Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnées c'dessus par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@natural-sante.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé : GROUPE NATURAL SANTÉ, 11-19 RUE DE TAUZIA, 33800, BORDEAUX.
- Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

  14.4. Les informations personnelles collectées par GROUPE NATURAL SANTÉ lors de toute commande du Client sont nécessaires pour la gestion de sa commande par GROUPE NATURAL SANTÉ et ses partenaires
- 14.5. Identifiant unique CITEO : FR216713 01JZXE